Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8270834
Centre d'intérêt: 230

Charest, Diane.

Prévention de l'abandon prématuré : guide d'intervention : document de travail / Diane Charest ; [pour la] Direction générale des réseaux. -- Québec : La Direction, 1979 [i.e.] 1980.
36 p. ; 28 cm. -- (Milieux défavorisés. Soutien aux adolescents)

Code: 51-3575. Bibliogr.: p. 36. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

ISBN 2-550-00680-1

Cote Dewey: 373.12913'09714/C472p Cote LC: LC/145/.C38

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Prévention *Milieu défavorisé *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Dépistage *Soutien pédagogique

Réalisé dans le cadre d'un programme de prévention de l'abandon prématuré, le document décrit divers types d'action permettant aux commissions scolaires et aux écoles secondaires d'intervenir efficacement dans le domaine. Ces actions sont regroupées sous deux volets: 1. Les interventions de soutien auprès des élèves en situation d'abandon (support visant soit leur réintégration à l'école, soit leur orientation vers le marché du travail); 2. Les interventions préventives (auprès tant des élèves que des parents).

Type de document:
Notice(s) connexe(s): 8270829
Auteur de l'analyse: ar

EDUQ 8270834

rnement du Québec
ire de l'Éducation
Direction générale des réseaux

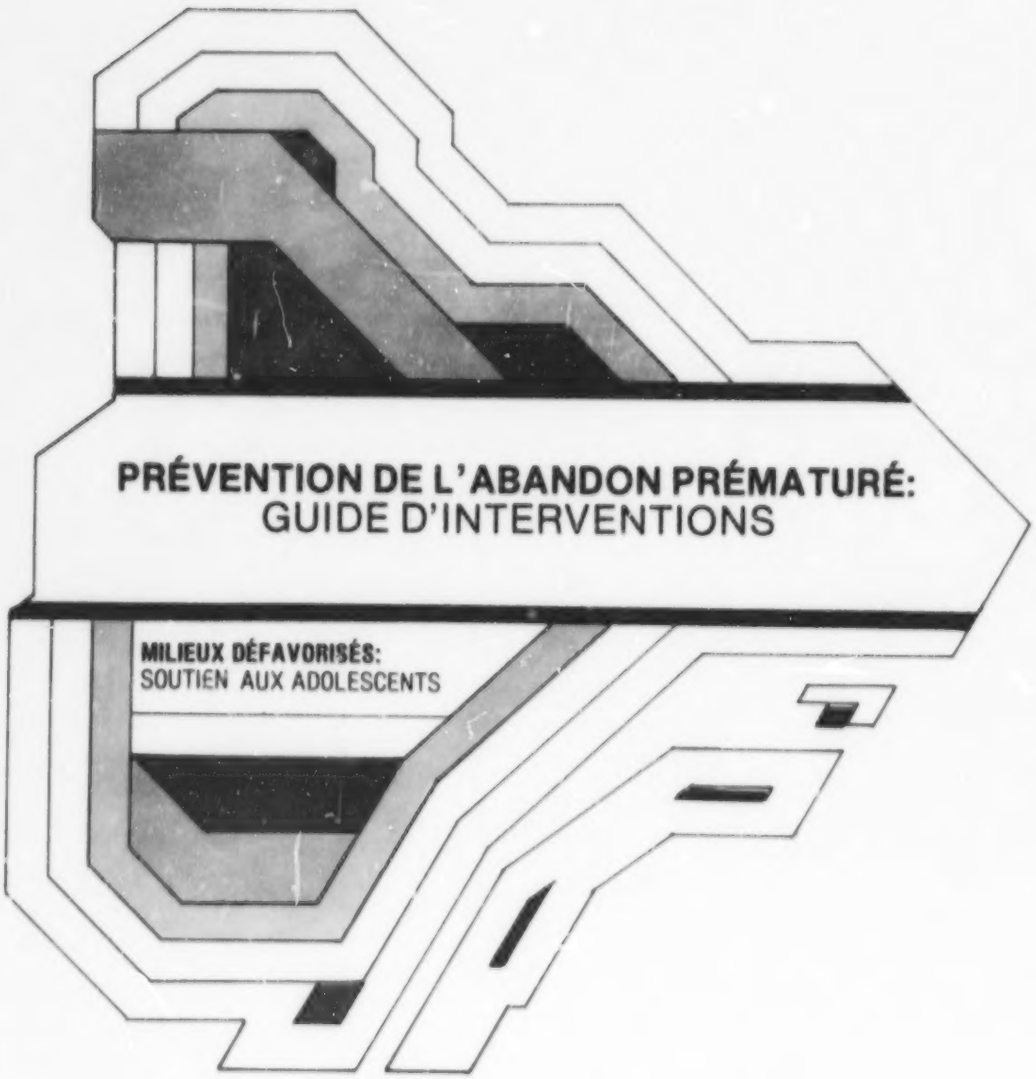

PRÉVENTION DE L'ABANDON PRÉMATURÉ: GUIDE D'INTERVENTIONS

MILIEUX DÉFAVORISÉS: SOUTIEN AUX ADOLESCENTS

Octobre 1979

51-3575

EDUQ 8270834

DOSSIER "MILIEUX DÉFAVORISÉS": SOUTIEN AUX ADOLESCENTS.

PRÉVENTION DE L'ABANDON PRÉMATURÉ
GUIDE D'INTERVENTIONS.

Diane Charest
Direction générale des réseaux

Octobre 1979

Document de travail

LES CAHIERS DU PROGRAMME DE PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE - CODE 51-3576

LA PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS

L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE - CODE 51-3565

ATELIERS D'INFORMATION - CODE 51-3577

LE DEPISTAGE DES JEUNES EN SITUATION D'ABANDON

LE CONTROLE DES ABSENCES: UN MOYEN DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE - CODE 51-3563

LE RENDEMENT SCOLAIRE: UN INDICATEUR PREDICTIF D'UN ABANDON POSSIBLE - CODE 51-3564

L'ECOLE, CA M'INTERESSE - CODES 28-1372 ET 28-1357

LES INTERVENTIONS

GUIDE D'INTERVENTIONS - CODE 51-3575

DEPART DE L'ECOLE, ENTREE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL, - CODE 51-3584

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Introduction	1
1- Les interventions de soutien auprès des élèves en situation d'abandon.	3
1.1- l'intervention individuelle.	5
1.2- l'intervention sur le groupe.	6
1.3- Instrumentation disponible.	7
1.4- Projets d'interventions de soutien auprès des élèves.	12
2- Les interventions préventives.	16
2.1- Interventions préventives auprès des élèves.	18
2.2- Interventions préventives auprès des parents.	19
2.3- Illustration d'interventions préventives.	20
2.3.1- auprès des élèves.	20
2.3.2- auprès des parents.	25
2.3.3- auprès des élèves et des parents.	29
Conclusion	31
Annexe A- Liste des directions générales de la main d'oeuvre	32
Annexe B- Illustration d'une Publicité dans les médias.	35
Annexe C- Bibliographie sur l'encadrement des étudiants	36

INTRODUCTION

Si la plupart des intervenants en milieu scolaire affirment assez bien connaître les caractéristiques des décrocheurs, les motifs d'abandon... en somme, tout l'aspect descriptif de l'abandon scolaire, on est souvent perplexe sur le "comment" intervenir. En effet, les interrogations se situent principalement à ce niveau. Que faire pour prévenir l'abandon? Quelles interventions seraient les plus appropriées auprès des jeunes en situation d'abandon? Comment aborder le problème?... Nous ne prétendons pas répondre de façon complète et définitive à ces questions. Ce que nous proposons, ce sont davantage des avenues possibles d'interventions .

Les actions menées dans différentes écoles ou commissions scolaires depuis quelques années nous permettent de proposer non pas un modèle unique d'intervention mais plutôt un guide. En effet, compte-tenu des informations que nous possédons et surtout de la spécificité de chaque école (fonctionnement, type d'encadrement, clientèle...), un guide nous semble l'instrumentation la plus appropriée du moins à ce stade-ci de l'expérimentation.

Le guide se présente en quelque sorte comme un instrument dont l'objectif est de fournir un éventail de possibilités afin d'aider les responsables du programme de prévention à préciser, définir et explorer différents modes d'interventions. Les différentes activités qui seront

proposées découlent directement des objectifs* visés par le programme de prévention, soit: assurer au jeune en situation d'abandon le support nécessaire à une prise de décision éclairée quant à son orientation future et agir suffisamment tôt afin que le jeune ne se trouve pas en situation virtuelle d'abandon. Evidemment, l'école devra elle aussi faire un choix parmi les activités qui sont suggérées, choix qui est fonction à la fois des objectifs spécifiques qu'elle désire atteindre mais aussi des ressources disponibles pour la réalisation des activités.

On peut diviser les activités suggérées en deux blocs principaux: des interventions de soutien auprès des jeunes (individuelles et/ou collectives) et des interventions préventives. Les interventions de soutien visent les jeunes en situation virtuelle ou effective d'abandon scolaire tandis que les interventions préventives sont orientées vers l'ensemble des élèves et leurs parents.

Nous croyons qu'il n'est pas possible de laisser pour compte l'un des deux types d'intervention. Bien qu'il soit préférable de prévenir un abandon, on ne peut pour autant ignorer ceux qui vivent le problème. D'autre part, si on se limite à la seule approche "curative" auprès de l'élève, on agit peu sur les causes susceptibles de générer l'abandon. Aussi, une stratégie d'intervention en fréquentation scolaire doit être axée sur la complémentarité de deux types d'interventions.

---

* On consultera à ce sujet le document de présentation du programme de prévention de l'abandon prématuré.

1- LES INTERVENTIONS DE SOUTIEN AUPRES DES ELEVES EN SITUATION D'ABANDON.

Comme nous l'avons souligné, les interventions de soutien visent les élèves qu'on a identifiés comme étant en situation réelle ou effective d'abandon. Ce premier type d'intervention rejoint principalement le premier objectif du programme de prévention soit: Offrir aux élèves en situation d'abandon un support visant soit leur réintégration à l'école, soit leur orientation vers le marché du travail.

Donc, la principale caractéristique de ces interventions est d'accorder un support à l'élève; cela signifie mettre en place les éléments nécessaires dont le jeune a besoin pour poser un choix éclairé quant à son orientation future. Par éléments nécessaires, nous entendons principalement la possibilité pour le jeune d'établir une relation personnalisée avec un adulte dont le rôle consiste à aider le jeune à faire le bilan de sa situation et à déterminer ce qui répond le mieux à ses besoins. Ceci implique qu'on devra également être en mesure d'informer le jeune sur les possibilités qui s'offrent à lui: par exemple, possibilité d'un suivi individuel s'il demeure à l'école, possibilité de vivre une démarche de réflexion avec un groupe de jeunes vivant des problèmes similaires aux siens, information sur les démarches à faire pour trouver un emploi...

Les interventions de soutien auprès des élèves peuvent être soit individuelles ou de groupe, ou possiblement une combinaison des deux. En effet, on peut par exemple planifier un programme d'activités pour un groupe tout en assurant un support individuel à ceux qui en expriment le besoin. On peut également penser à des activités collectives de préparation immédiate au marché du travail pour les jeunes qui ont décidé d'abandonner alors que ceux qui décident de rester sont suivis individuellement...

Evidemment, les interventions de soutien auprès des élèves ne peuvent débuter que lorsqu'on a identifié un groupe-cible, c'est-à-dire les élèves en situation d'abandon. De plus, l'utilisation de moyens de dépistage permet également d'obtenir des informations sur la nature des problèmes vécus par le jeune, informations nécessaires à la planification des interventions.*

Nous décrivons donc brièvement les interventions individuelles et collectives. De plus, afin d'illustrer comment cela peut se vivre concrètement, nous ferons la description de deux projets vécus en 78-79 dans le cadre des projets de soutien aux adolescents en milieux défavorisés.

---

* Le dépistage des élèves en situation d'abandon scolaire constitue le premier volet du programme de prévention de l'abandon prématuré. On consultera à ce sujet le document de présentation du programme.

1.1- L'INTERVENTION INDIVIDUELLE.

L'approche "clinique" est le terme le plus couramment utilisé pour désigner ce type d'intervention. "L'approche clinique n'implique pas une remise en question du fonctionnement de l'école, mais considère l'abandon des études comme un problème individuel d'inadaptation. L'intervention qui s'impose alors se limite au traitement cas par cas des "drop out " afin d'identifier les causes individuelles d'inadaptation à l'école et les éliminer en travaillant à la pièce. Les travailleurs sociaux, les conseillers d'orientation, les psychologues, les tuteurs et les conseilllers pédagogiques deviennent les agents responsables de cette intervention." (F.C.S.C.Q., l'école abandonnée p. 36)

Règle générale dans les écoles, l'intervention "clinique" est surtout réservée aux services aux étudiants. Toutefois, avec la mise sur pied de structures d'encadrement des élèves, les tuteurs ou titulaires assument de plus en plus cette relation d'aide au jeune. Aussi, nous croyons que dans une première étape d'intervention, là où une structure d'encadrement existe, l'action auprès des jeunes devrait être menée par le tuteur ou titulaire.

Lorsque l'élève est signalé au tuteur, celui-ci devrait posséder les informations suivantes:

- la fiche de fréquentation scolaire de l'élève
- l'horaire de l'élève (afin de déterminer les moments de rencontres).
- le bulletin de l'année précédente et de l'année en cours s'il y a lieu.

Quels que soient les moyens de dépistage utilisés, les renseignements sur la fréquentation scolaire et sur le rendement scolaire apparaissent indispensables pour connaître et comprendre la situation de l'élève afin de planifier les interventions.

L'école devrait être en mesure de fournir aux tuteurs l'instrumentation nécessaire pour colliger les informations sur les interventions menées auprès de l'élève. Cela est indispensable pour en arriver à une action concertée auprès du jeune lorsque plus d'une personne intervient. Il faudra également prévoir des mesures pour supporter les tuteurs dans leurs démarches auprès des élèves dont ils ont la charge.

Lorsque le tuteur juge qu'il ne peut apporter au jeune le support dont il a besoin, il doit pouvoir le référer aux services aux étudiants de l'école qui sont les plus appropriés: conseiller en orientation, travailleur social...

1.2- L'INTERVENTION SUR LE GROUPE

L'intervention auprès d'un groupe vise le même objectif que l'intervention individuelle soit le support au jeune. Toutefois, l'intervenant (tuteur, professeur, membre des S.A.E.) n'est plus le seul à assurer le support au jeune, ceci étant davantage assumé par le groupe lui-même.

Des différentes expérimentations vécues dans les projets des années antérieures, il se dégage deux conditions essentielles à la démarche de groupe.

1- Bâtir un programme d'activités pour un groupe nécessite une bonne connaissance des intérêts et besoins du groupe en question.

2- Les activités qui semblent le mieux convenir à un travail de groupe sont celles orientées sur la connaissance du marché du travail, ainsi que sur les ressources et services disponibles.

1.3- INSTRUMENTATION DISPONIBLE POUR LA "PREPARATION IMMEDIATE AU MARCHE DU TRAVAIL".

Comme les interventions ne visent pas à retenir "à tout prix" le jeune à l'école, mais bien à l'aider dans son cheminement, il faut prévoir pour les jeunes qui décident de quitter une certaine préparation au marché du travail. Si l'école n'assume pas cette préparation, personne ne le fera. En effet, il n'existe pas de mécanisme pour assurer la transition entre l'école et le monde du travail.

De plus, il ne faut pas oublier que le jeune qui quitte sans même avoir son diplôme d'études secondaires est bien mal outillé pour le marché du travail. C'est pourquoi, il a besoin d'un minimum de renseignements sur

les ressources qu'il peut utiliser, sur les services à sa disposition ainsi que sur ses droits. Nous proposons donc quelques instruments susceptibles d'être utilisés par l'école pour offrir aux jeunes décrocheurs une "préparation immédiate au marché du travail".

1.3.1- Les services de main-d'oeuvre.

Dans chaque direction régionale du Ministère du travail et de la main-d'oeuvre, il y a une personne affectée spécifiquement aux services de main-d'oeuvre en milieu scolaire. Bien que les décrocheurs ne constituent pas à proprement parler une clientèle-cible, il semble bien qu'il y aurait possibilité d'utiliser les services de ces personnes dans un programme de prévention.

Outre cette personne-ressource, on peut se procurer les documents pour dispenser la "Méthode Dynamique de Recherche d'emploi"(M.D.R.E.). Cette méthode conçue pour des étudiants vise à leur fournir des informations utiles pour la recherche d'un emploi: moyens de prendre contact avec des employeurs, rédaction d'un curriculum vitae, guide d'entrevue... On peut obtenir les informations ainsi que les documents disponibles dans les différentes directions générales de la main-d'oeuvre.*

---

* On retrouvera à l'annexe A la liste des différentes directions générales de la main-d'oeuvre.

1.3.2 Un document audio-visuel "Aide-toi, le ciel t'aidera"*

"AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA"
MMAS-78
film couleur / sonore 16 mm
durée: 24 minutes 43 secondes,
$ 120.00

Un document audio-visuel du Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Education du Québec que l'on peut se procurer au Secteur de la Distribution. 600 rue Fullum, 3e étage, Montréal, Québec H2K 4L1.

Destiné aux élèves qui terminent leur cours secondaire et qui sont à la recherche d'un premier emploi, le film "Aide-toi...le ciel t'aidera", fait voir la démarche à suivre pour postuler un emploi. De façon précise cela voudrait dire: être capable d'écrire une lettre de présentation, rédiger un curriculum vitae, se préparer à une entrevue d'embauche. Le document pourrait être utilisé comme déclencheur. Il transmet cependant de nombreuses notions, entre autres prendre conscience, avant de postuler un emploi, de ce que l'on a à offrir en rapport avec ce qui est demandé; être clair, net et précis dans une lettre de présentation; voir le curriculum vitae comme un éclairage que l'on fournit sur soi, sa formation, ses réalisations, permettant ainsi à l'employeur de mieux juger de la pertinence de la candidature; enfin, être soi-même lors d'une entrevue.

---

* La présentation du document est tirée de Vie Pédagogique, vol. 3, janvier 1979, par Pierre Carrier et Monique D. Lafontaine.

Le film est construit de telle sorte qu'il y a alternance entre les situations où le "prédicateur" (conseiller du centre de main d'oeuvre) distribue la "bonne nouvelle" (information) et les situations où les "anges" du bureau du personnel "du ciel" nous font voir et vivre tantôt l'analyse de dossier de candidats, tantôt une entrevue, tantôt une prise de décision par l'employeur. Cette alternance donne au film mouvement et rythme. La référence à la musique - on cherche au ciel un joueur de luth - devrait avoir un effet de motivation et d'intérêt auprès de la clientèle visée par le film.

Enfin, en raison de la pertinence et de la valeur de l'information donnée dans ce film, de l'originalité de la présentation, de l'intérêt que ce film peut susciter chez les élèves, de la facilité d'exploitation didactique et de la qualité technique, nous recommandons l'utilisation de ce document aux éducateurs chargés d'orientation professionnelle et scolaire ou de services aux étudiants de niveau secondaire.

1.3.3- "DEPART DE L'ECOLE. ENTREE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL"

Il s'agit d'une brochure préparée à la polyvalente C.E. Pouliot de Gaspé dans le cadre du projet "consommateur averti pour "drop out". On voulait par le biais de cette brochure donner à l'élève qui désire quitter l'école l'information sur les services et ressources disponibles.

Accompagnée d'illustrations, la brochure fournit de l'information sur les services aux étudiants de l'école, les démarches à effectuer pour se trouver un emploi, les services disponibles tels que l'assurance-chômage, l'aide sociale, l'éducation aux adultes... Pour chacun des services mentionnés, on indique l'adresse et le numéro de téléphone.

La présentation de cette brochure étant des plus intéressantes et les services présentés se retrouvant dans la majorité des régions, nous avons fait photocopier un certain nombre de brochures. Nous avons dû faire certaines modifications au niveau de la présentation et de plus nous avons laissé en blanc les adresses des organismes cités. Les écoles qui désireraient utiliser cette brochure devront donc compléter ces espaces. Ceci pourrait être une activité pertinente pour un groupe de jeunes de compléter ces adresses. Cela leur permettrait non seulement d'avoir l'information mais les renseignerait également sur la façon d'aller chercher l'information.

1.4- QUELQUES PROJETS D'INTERVENTIONS DE SOUTIEN AUPRES DE L'ELEVE.

Afin de mieux faire comprendre comment peuvent se vivre les interventions de soutien auprès de l'élève, nous présentons les principaux éléments des deux projets qui se sont déroulés en 78-79: un projet axé principalement sur les interventions individuelles, l'autre orienté sur une démarche de groupe. Il est à noter que ces deux projets prévoyaient également des interventions sur le milieu que nous ne présenterons pas ici compte-tenu du fait que ce sont les interventions de soutien que nous voulons illustrer.

A- Le projet E.S.A.S. (élèves en situation d'abandon scolaire) à l'école Cardinal Roy de la C.E.C.Q.

Dans cette école, compte-tenu de la structure d'encadrement existante, ce sont les tuteurs qui identifient les élèves en situation d'abandon. A chaque cycle (7 jours), ils reçoivent la fiche de fréquentation scolaire de leurs pupilles. C'est principalement à partir de ces données que sont dépistés les élèves auprès de qui ils interviendront.

Donc, la première intervention est faite par le tuteur. Pour ce faire, il peut compter sur le support des responsables du programme de prévention soit la travailleuse sociale, la conseillère en fréquentation scolaire et un professeur-animateur. Si le tuteur ne peut aider le jeune, il le réfère à l'équipe responsable. Un membre de l'équipe rencontre alors individuellement le jeune afin d'évaluer sa situation.

... projet E.S.A.S.

Suite à cette première évaluation, d'autres rencontres sont prévues pour faire avec l'élève le bilan de sa situation, dresser l'inventaire de ses possibilités et cerner les problèmes qui l'amènent à vouloir quitter. Le jeune décide alors s'il réintègre l'école, change son orientation et s'il quitte l'école pour le marché du travail.

a) S'il reste à l'école, un suivi lui sera assuré et des recommandations seront faites à l'école pour lui venir en aide. Evidemment, le tuteur et les responsables du projet collaborent dans leurs interventions vis-à-vis ce jeune.

b) Si le jeune décide de continuer ses études mais de changer d'orientation, un responsable l'informe sur les possibilités et l'aide à déterminer dans quel secteur il désire se réorienter. Cela implique également des contacts avec d'autres écoles pour assurer l'acceptation et l'intégration de l'étudiant. Des possibilités de stages sont également offertes aux étudiants. Pour offrir ces stages, il est nécessaire que des ententes soient prises avec les institutions concernées et que durant la durée du stage, on puisse suivre le cheminement de l'étudiant.

c) Si l'élève décide de quitter l'école pour le marché du travail, on lui dispense la M.D.R.E. (méthode dynamique de recherche d'emploi)et on l'aide à se servir des services existants (Centre de Main d'oeuvre, associations...). Une aide est également fournie à l'étudiant dans ses contacts pour se trouver un emploi.

... projet E.S.A.S.

Il est à souligner que quelque soit le type d'intervention menée auprès du jeune (suivi, réorientation ou préparation au marché du travail) les responsables du projet effectuent des contacts avec les parents et avec les organismes susceptibles d'aider les élèves.

B- Le projet "Consommateur averti pour drop out" à la polyvalente C.E. Pouliot, c.s.r. la Péninsule.

Le questionnaire "l'école, ça m'intéresse" a permis d'identifier un groupe de jeunes comme étant potentiellement décrocheurs. Pour ce groupe, on a préparé un programme d'activités dont voici les grandes lignes:

a) Tous les jeunes sont rencontrés individuellement pour leur présenter la possibilité de vivre le programme d'activités et pour permettre à la personne responsable du projet d'établir un premier contact personnel avec ces jeunes.

b) Dîner communautaire afin de favoriser la rencontre du groupe et d'exposer plus en détail le programme d'activités.

c) Un questionnaire a été préparé pour être administré aux décrocheurs de l'année précédente. Les jeunes du groupe devaient contacter ces décrocheurs pour compléter le questionnaire. Cette activité permettait d'atteindre un double objectif: d'une part cela permettait aux éventuels décrocheurs un contact avec la réalité du jeune qui avait décroché; d'autre part, cela permettait à l'école d'aller chercher des informations sur cette clientèle, informations qui pourraient être utilisées pour planifier des interventions.

... projet consommateur averti pour "drop out".

d) Rencontre du groupe pour discuter des données recueillies au moyen du questionnaire.

e) Discussion à partir d'un thème "Difficulté inhérente à une intégration scolaire maximale". Les jeunes étaient amenés à discuter de différents sujets tels que les matières scolaires, les professeurs, les services aux étudiants, la direction et les parents.

f) Des agents de différents organismes du milieu sont venus rencontrer les jeunes pour donner de l'information et répondre à leurs questions (Centre de Main d'oeuvre, protection de la jeunesse, cours aux adultes...).

g) On a ensuite organisé une visite industrielle afin que les jeunes prennent contact avec les principaux éléments du monde du travail: salaires, diversité des emplois, horaires, techniques, contraintes...

Parallèlement à ces activités, les jeunes qui en ont manifesté le désir ont reçu une aide individuelle: travail sur l'absentéisme, réorientation pour la prochaine année...

2.- LES INTERVENTIONS PREVENTIVES.

Le deuxième volet de ce guide propose des interventions préventives. Compte-tenu des connaissances que nous possédons sur l'abandon prématuré, il nous apparaît indispensable d'élaborer des stratégies d'intervention orientées vers la prévention. En effet, les recherches nous démontrent clairement que des facteurs scolaires, familiaux et sociaux sont susceptibles de générer l'abandon scolaire. On sait également qu'il s'agit d'un processus évolutif qui se prépare assez longtemps d'avance. Ceci dit, on voit l'importance des actions préventives, actions qui visent à intervenir sur les facteurs pouvant pousser le jeune à l'abandon des études.

En d'autres termes, les activités qui seront proposées dans cette deuxième partie du guide sont orientées vers la réalisation du deuxième objectif du programme de prévention soit: "Agir suffisamment tôt auprès des adolescents pour qu'ils ne se trouvent pas en situation d'abandon". Evidemment, le milieu scolaire ne peut à lui seul agir sur tous les facteurs générant l'abandon scolaire, mais étant donné les responsabilités qu'il a envers les jeunes qu'il reçoit, ne doit-il pas tenter par tous les moyens qu'il a à sa disposition que chaque jeune puisse se prévaloir de son droit à l'éducation.

On ne peut parler de prévention de l'abandon sans penser à des interventions visant l'amélioration de la qualité du vécu scolaire des élèves. Nous n'avons pas l'intention d'élaborer longuement sur ce sujet puisque le présent document ne

traite pas spécifiquement de l'encadrement des étudiants.* Remarquons toutefois que si on considère le taux d'absentéisme et d'abandon comme étant le "pouls" du système scolaire, des énergies doivent être investies pour améliorer l'encadrement donné aux élèves. L'école doit se donner les moyens pour favoriser des relations plus personnalisées et développer chez les jeunes un sentiment d'appartenance à l'école, sentiment qui semble faire défaut chez la majorité des élèves et de façon plus accentuée chez les décrocheurs.

Un autre aspect qui retient notre attention lorsqu'on aborde la prévention de l'abandon est le peu d'information que les jeunes ont du marché du travail et le peu d'utilisation des services de l'école par les jeunes décrocheurs. Or, en prévention, on peut faire l'hypothèse que si les gens sont suffisamment informés sur une situation, leur décision n'en sera que meilleure parce que plus éclairée sur les différentes facettes de cette situation. Cette constatation nous amène à proposer des activités "d'information" après des élèves, activités qui seront décrites dans les pages suivantes.

---

* Nous présentons à l'annexe C des références à des documents traitant de l'encadrement des étudiants. On peut se procurer ces documents à la Direction générale des réseaux du Ministère de l'Education.

2.1- INTERVENTIONS PREVENTIVES AUPRES DES ELEVES.

Les activités d'information peuvent s'adresser à tous les élèves, par le biais de l'information scolaire et professionnelle par exemple. Elles peuvent également s'adresser à des clientèles-cibles, c'est-à-dire à un groupe de jeunes susceptibles de connaître des difficultés sur le plan de la fréquentation scolaire. Ces clientèles peuvent être circonscrites à partir des connaissances que nous possédons sur l'abandon. Ainsi, on sait que même si le nombre d'abandons réels est plus élevé en secondaire IV, dès le secondaire III, un nombre important de jeunes commencerait à mûrir leur décision de quitter l'école. On peut alors penser à des activités d'information s'adressant à cette clientèle pour l'informer et la sensibiliser au phénomène de l'abandon, au marché du travail, etc... On sait également que le secteur professionnel, plus spécifiquement le professionnel court, connaît un taux élevé d'abandon. Il est alors possible de développer des stratégies d'intervention s'adressant à cette clientèle.

Compte-tenu de sa connaissance du milieu, le personnel des services aux étudiants d'une école peut également déterminer une clientèle-cible. Par exemple, dans certains milieux, on remarque que le taux d'abandon et d'absentéisme est plus élevé chez les élèves provenant d'une zone géographique déterminée. Une fois la clientèle-cible précisée, il est possible d'élaborer des modes d'interventions préventives spécifiques à cette clientèle.

2.2- INTERVENTIONS PREVENTIVES AUPRES DES PARENTS.

Le deuxième groupe visé par les interventions préventives est celui des parents. On connaît l'importance du rôle des parents sur la fréquentation scolaire de leurs enfants. Certains auteurs* vont même jusqu'à dire qu'en dernier ressort, le milieu familial constituerait le facteur-clé dans la décision des jeunes de quitter ou non l'école. On peut être en accord ou en désaccord avec cette affirmation, mais on ne peut nier l'importance du rôle des parents. Malheureusement, nous n'avons que peu d'expériences vécues dans les différents projets pour déterminer le type d'interventions qui semble le plus adapté aux parents. Toutefois, les quelques expériences qui se sont réalisées nous permettront de proposer certaines activités. Notons toutefois, qu'il reste bien des avenues à explorer de ce côté.

Encore une fois, lorsqu'on veut intervenir auprès des parents, il est possible de définir une clientèle-cible: par exemple; les parents des élèves absentéistes. On peut également prévoir des activités d'information sur la vie de l'école, l'absentéisme... Tout comme pour les élèves, les activités destinées aux parents sont fortement axées sur l'information. On a en effet remarqué que la majorité des parents sont peu informés sur ce qui se passe à l'école, ainsi que sur les services qui sont disponibles.

---

* Il s'agit des études suivantes:
Carol Reich et Vivienne Young, Patterns of dropping out in Interchange, vol. 6 no 4, 1975, p.p. 6-15
Zamanzadeh, D., and Prince, R., Drop out Syndromes: A study of Individual, Family, and Social Factors in Two Montréal High Schools, in Mc Gill Journal Of Education, feb. 1978, vol. XIII, no 3, p.p. 301-317

2.3- ILLUSTRATIONS D'INTERVENTIONS PREVENTIVES.

Dans les pages suivantes, nous présenterons quelques activités réalisées dans des projets de "Prévention de l'abandon et de l'absentéisme" au cours de l'année 77-78. Ce sont des activités s'adressant soit aux élèves, soit aux parents. De plus, la caractéristique majeure de ces activités est qu'elles sont axées sur l'information. Même si nous croyons qu'il revient à chaque milieu de planifier des interventions préventives compte-tenu de la connaissance qu'il a de son environnement, les différentes activités qui seront décrites permettront de voir comment peut s'articuler une intervention axée sur la prévention. De plus, des responsables de projets ont pu dégager certaines conclusions de leurs expériences, conclusions dont ne peuvent que tirer profit les autres intervenants dans le domaine de la fréquentation scolaire.

2.3.1- Auprès des élèves.

Voici une description sommaire d'activités préventives vécues dans différents projets de prévention de l'abandon scolaire.

Rencontres sur l'abandon scolaire avec les élèves de secondaire III et IV.

Il s'agit d'une activité réalisée à l'école Manikoutai de Sept-Iles dans le cadre d'un "projet de Recherche en fréquentation scolaire". L'activité s'est déroulée à l'intérieur d'un cours d'information scolaire et professionnelle et a été élaboré par les conseillers en orientation en collaboration avec le professeur d'information scolaire et professionnelle.

... projet de recherche en fréquentation scolaire

L'objectif de la rencontre était de sensibiliser les étudiants aux conséquences de l'abandon scolaire et de leur faire réaliser qu'ils devraient discuter de leur situation avec quelqu'un (S.A.E., animateur, professeur, parent ou ami) avant de passer aux actes afin de mesurer l'impact de leur décision.

L'activité a débuté par la présentation du diaporama de la F.C.S.C.Q. "L'abandon scolaire"* A partir des réflexions fournies par le diaporama, les élèves énonçaient des raisons pouvant motiver un départ. Ils étaient amenés à manifester leur insatisfaction face à ce qu'ils vivaient dans l'école. Après avoir inventorié les causes possibles d'abandon, on a présenté aux étudiants les résultats d'une enquête effective auprès des décrocheurs de l'année précédente. A ce sujet, les responsables de l'activité font le commentaire suivant: "L'intérêt des étudiants pour cette partie était grand. Ils accordent beaucoup de valeurs aux expériences personnelles de travail chez les jeunes de leur âge . C'est un aspect qu'on devrait exploiter davantage".

On croit que cette activité a eu une certaine portée et qu'on a pu atteindre l'objectif fixé. Toutefois, on prévoit structurer l'activité de façon différente l'an prochain. Ainsi en secondaire III, l'activité serait divisée en deux périodes, une sur les conséquences de l'abandon et l'autre sur les moyens à prendre afin d'atténuer les problèmes que vit l'élève à travers son vécu scolaire. En secondaire IV,

---

* On peut emprunter ce document audio-visuel pour une période 1 mois en s'adressant au Service des communications, Centre audio-visuel, Ministère de l'Education, 16e étage Edifice G, Québec.

... projet de recherche en fréquentation scolaire.

on veut insister davantage sur l'amélioration des relations à l'intérieur de l'école et sur son organisation physique car il semble que les raisons d'abandon sont mieux connues qu'en secondaire III.

Information aux élèves de secondaire III

Il s'agit d'une activité qui a été préparée à la polyvalente C.E. Pouliot de Gaspé dans le cadre du projet consommateur averti pour "drop out". Même si cette activité n'a pu être réalisée pour différentes raisons, nous la présentons quand même car elle apparaît des plus intéressantes.

L'objectif était de sensibiliser les élèves de secondaire III au phénomène de l'abandon scolaire dans leur école. Le responsable du projet, accompagné d'un membre des services aux étudiants, devait rencontrer tous les groupes de secondaire III. On voulait alors présenter aux élèves de l'information sur le nombre d'abandons dans l'école, les causes possibles de l'abandon et les ressources de l'école et du milieu disponibles pour les jeunes qui quittent.

En début d'année, on avait administré le questionnaire "l'école, çà m'intéresse" à ces étudiants. On voulait donc profiter de cette rencontre pour expliquer l'utilisation des résultats du questionnaire.

Nous énumérons sans donner beaucoup de détails un certain nombre d'activités qui sans être directement reliées à l'abandon visent à réduire l'absentéisme et possiblement le nombre d'abandon.

Intrégration des étudiants de secondaire I à la vie de la polyvalente.

Beaucoup de jeunes éprouvent des difficultés à s'adapter à la vie de la polyvalente, difficultés qui se traduisent par des échecs scolaires, de la non-motivation pour les cours et à plus long terme, l'abandon scolaire.

Dans une optique préventive, plusieurs écoles mettent sur pied des activités pour faciliter l'intégration des nouveaux à la vie de la polyvalente: activités d'accueil, suivi académique particulier, information aux parents...

Encadrement par le biais d'activités socio-culturelles et sportives le midi.

Dans plusieurs écoles un nombre important de jeunes doivent dîner à l'école. De plus, pour beaucoup de ces jeunes, l'école est presque le seul lieu où ils peuvent participer à des activités socio-culturelles et sportives.

En plus d'offrir à ces jeunes l'occasion de participer à différentes activités, cette forme d'encadrement vise à développer un sentiment d'appartenance à l'école et à favoriser des relations plus personnalisées entre le personnel et les jeunes.

Valorisation des étudiants dans tous les domaines de la vie scolaire.

Il s'agit d'activités pour favoriser le sentiment d'appartenance à l'école par la valorisation des élèves dans tous les domaines de la vie scolaire, non seulement au niveau du rendement scolaire mais aussi au niveau de la participation aux activités de l'école...

Information sur le vécu scolaire par des étudiants plus âgés aux étudiants du 1er cycle.

Connaissant l'importance que les jeunes accordent aux expériences vécues par d'autres jeunes, certaines écoles organisent des rencontres entre des élèves de secondaire V et des élèves de secondaire I et II pour échanger sur leurs perceptions de l'école.

2.3.2. Auprès des parents.

Voici une description sommaire d'activités préventives orientées vers les parents.

Soirée d'information pour les parents des élèves "absentéistes".

Cette activité s'est déroulée dans le cadre du projet "Absentéisme Péninsule" de la polyvalente de Hauterive. Dans chacune des localités visées par le projet, les responsables ont rencontré les parents des élèves présentant un taux d'absentéisme élevé.

Le but de la rencontre était de donner aux parents de l'information sur l'absentéisme et ses conséquences ainsi que sur les moyens de le contrôler. On voulait également discuter avec les parents des attitudes à adopter pour comprendre et aider l'enfant qui s'absente.

De l'avis des responsables du projet, ces soirées d'information ont permis de mieux connaître les besoins des parents et ainsi de développer des stratégies adaptées à ces besoins. On s'est également rendu compte que les parents sont plus intéressés à participer lorsqu'on discute d'un problème particulier à leur enfant tel l'absentéisme.

Information sur la vie de l'école, son fonctionnement.

Cette activité découle logiquement de celle présentée précédemment. Toujours dans le cadre du projet "Absentéisme Péninsule", on a constaté que si on voulait outiller les parents pour les aider à intervenir auprès de leur enfant "absentéiste", il fallait dans une première étape les informer: comment lire le bulletin, les rapports d'absences, connaître les services de l'école et les gens y travaillant.

Aussi pour l'année 1979-80, on a résolu de montrer aux parents de la Péninsule ce qu'est la polyvalente, son fonctionnement. Pour réaliser cet objectif, on réalise un montage audio-visuel et un diaporama sur la polyvalente et on présentera ces réalisations aux parents lors de rencontres d'information. En cours d'année, on rencontrera également les parents des élèves qui fréquenteront l'école l'année suivante avant de leur fournir de l'information.

Une façon de rejoindre les parents consiste à utiliser les média locaux et régionaux. Voici donc quelques exemples de l'utilisation possible des média.

Chronique dans le journal local.

- A la polyvalente des Chutes de Rawdon, c.s.r. Lanaudière, on a répété cette activité plusieurs fois. Suite à une enquête auprès des parents des élèves "absentéistes", on s'est aperçu que ces parents étaient peu au fait de ce qui se passait à l'école. Pour les informer, on a donc décidé de participer au journal local. La rédaction de l'article était effectuée par la responsable du projet ou des étudiants.

Publication d'une page publicitaire.

- Il s'agit de rappeler aux parents la nécessité d'une fréquentation assidue à certaines étapes importantes de l'année scolaire. Nous présentons une illustration tirée du document intitulé "Projet Absentéisme Péninsule, Evaluation de l'année 78-79". Ce projet s'est réalisé à la polyvalente des Rives de la c.s.r. Manicouagan. On retrouve cette illustration à l'annexe B.

Dépliant d'information sur l'absentéisme.

Plusieurs écoles font parvenir aux parents un dépliant traitant de l'absentéisme, ses causes et ses conséquences. Ces dépliants ont été produits par le C.E.C.M. et par le C.E.C.Q. il y a quelques années. Depuis, ils ont été utilisés et adaptés par différentes polyvalentes. Rappellons que ce document s'intitule: "Sont-ils absents souvent? oui, non, je ne sais pas".

2.3.3. Auprès des élèves et de leurs parents.

Beaucoup d'écoles organisent des activités qui rejoignent à la fois les élèves et leurs parents. Citons par exemple les expo-carrières, les expo-écoles, la semaine de l'éducation. Il est possible d'organiser des activités en rapport avec la fréquentation scolaire lors de ces manifestations à l'école. Nous présentons donc une activité réalisée dans le cadre de l'exposition annuelle de l'école.

Projet de sensibilisation par le biais d'un kiosque sur la fréquentation scolaire lors d'une exposition annuelle de l'école.

Cette activité s'est réalisée à l'école Mgr. Labrie, du Hâvre St-Pierre dans le cadre des projets de Recherche en fréquentation scolaire à la c.s.r. du Golfe.

Les objectifs visés étaient de sensibiliser les étudiants, les enseignants, les parents et la direction aux divers éléments de la problématique de la fréquentation scolaire et de favoriser chez tous ces intervenants un contact avec les responsabilités de chacun face à l'élève en difficulté sur le plan de la fréquentation scolaire.

Pour réaliser ces objectifs, le responsable du projet a monté un kiosque illustrant la problématique.

CONCLUSION

Dans ce document, nous avons dégagé le cadre général des interventions. Toutefois, il reste aux responsables de la fréquentation scolaire à développer les actions à mener: les illustrations d'intervention que nous avons présentées n'étant pas les seules possibles à réaliser.

Encore une fois, nous voulons insister sur la nécessité de deux types d'interventions préconisées dans ce guide. Les interventions de soutien auprès des élèves en situation d'abandon aussi bien que les interventions préventives nous apparaissent indissociables dans une perspective de réduction de l'abandon scolaire. Espérons que ce guide suscitera des interventions là où on n'a pas encore décidé de le faire et qu'il aidera ceux qui sont déjà engagés dans l'action auprès des jeunes décrocheurs.

ANNEXE A

Liste des Directions générales de la main d'oeuvre.

Bas St-Laurent/Gaspésie
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
337, rue Moreault
Rimouski, G5L 1P4
Tél: 723-9449

Saguenay/Lac St-Jean
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
Edifice administratif, 3e étage
50, Boul. Mariez
Jonquière, G7X 8L6
Tél: 574-6611

Québec
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
1995, Boul. Charest
Ste-Foy G1N 2E6
Tél: 643-7971

Trois-Rivières
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
430, Boul. St-Laurent
Cap-de-la-Madeleine, G8Y 6H3
Tél: 375-8911

Cantons de l'Est
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
740 ouest, rue Galt, C.P. 427
Sherbrooke, J1H 5J7
Tél: 565-1433

Montréal-Métro
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
201 est, Boul. Crémazie
Montréal, H2M 1L2
Tél: 873-2472

Montréal-Sud
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
201, Place Charles Lemoyne, 7e étage
Longueuil, J4K 2T5
Tél: 651-0400

Montréal-Nord
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
85 ouest, de Martigny, suite 301
St-Jérôme, J7Y 3R8
Tél: 438-1268

Outaouais
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
Parc Industriel
11, rue Buteau
Hull, J8Z 1V4
Tél: 771-7468

Nord-Ouest
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
180, Boul. Rideau
Noranda, J9X 1W9
Tél: 762-6526

Côte-Nord
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
458, Arnaud
Sept-Iles, G4R 3B2
Tél: 962-6594

Nouveau-Québec
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
180, Boul. Rideau
Noranda, J9X 1N9

ANNEXE B

PARENTS ET ETUDIANTS DE LA POLY DES RIVES

SUPER GALA DE lutte

19 avril au 23 juin 79

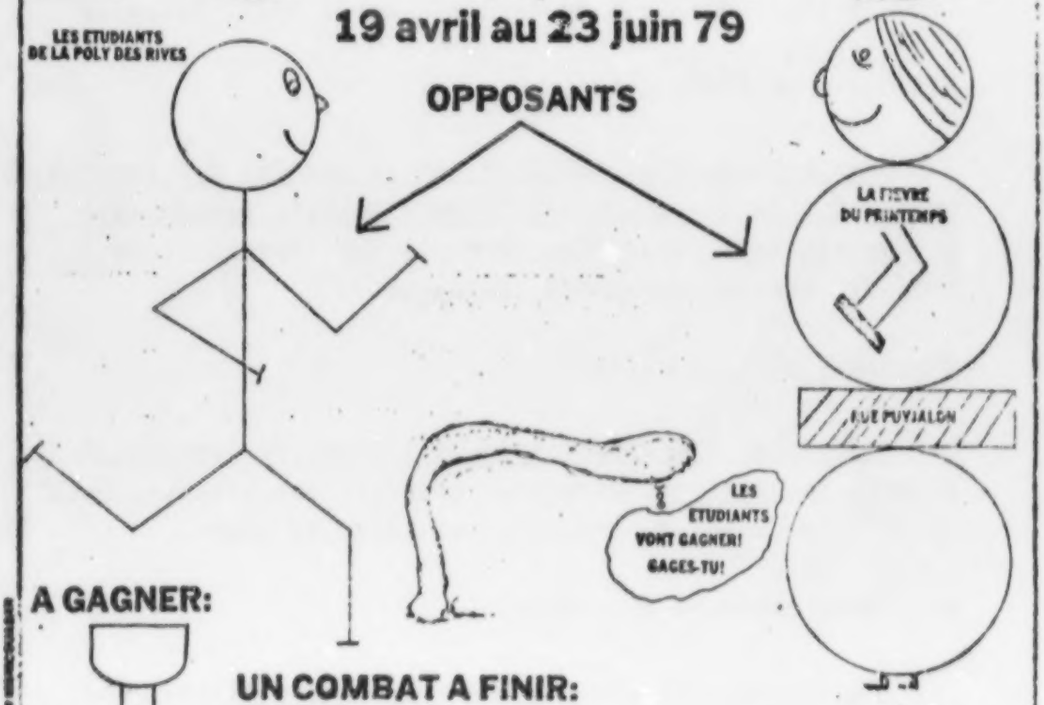

A GAGNER:

UN COMBAT A FINIR:

D'ici la fin de l'année
il vous reste...

METIERS 15 A 11 PERIODES
FRANÇAIS 25 PERIODES
ANGLAIS 20 PERIODES
MATH 25 PERIODES
HISTOIRE 15 PERIODES
GEOGRAPHIE 15 PERIODES
ARTS PLAST 20 PERIODES

COMM DE MASSE 20 PERIODES
CHIMIE 20 PERIODES
BIOLOGIE 20 PERIODES
PHYSIQUE 20 PERIODES

RELIGION 10 PERIODES
REC. PHYS 10 PERIODES
REC. PSYCHO 10 PERIODES

TOUS LES PARENTS ET AMIS SONT INVITES A ENCOURAGER LEUR LUTTEUR PREFERE!

ANNEXE C

Documents traitant de l'encadrement.

Ministère de L'Education,

Encadrement des élèves, récupération, surveillance et activités étudiantes extra-horaires (guide pour la répartition des tâches d'encadrement), Services aux étudiants, code 16-5522, document de travail, avril 1977, 57 pages.

Ministère de L'Education,

Compte-rendu d'un colloque sur la gestion des paragraphes B,C,D de l'article 8-3.01 de l'Entente provinciale des enseignants, Direction générale des réseaux, code 16-5531, Québec, mars 1978, 96 pages.

Ministère de L'Education,

Guide pour l'évaluation des activités de type B,C,D (niveau secondaire), Direction générale des réseaux, code 16-5533, document de travail, mai 1978, 34 pages.

Direction générale des réseaux,

Analyse des formules de regroupements d'élèves, services éducatifs, document de travail, 1er juin 1979, 66 pages.

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1980, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec